Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE



Prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

SEMOCTOM

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

RAPPORT ANNUEL 2025
sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-François AUBY

RÉDACTION ET COORDINATION ÉDITORIALE
Laure Hostein

CONCEPTION GRAPHIQUE
D'après une maquette de
studio • laëtitia gauroy

RÉALISATION
Alice Fournier

IMPRESSION
Imprimerie KORUS sur du papier recyclé

CRÉDITS PHOTOS
BYAA - Magnifica - Noun Projet - Page Publique
SEMOCTOM -Trizzy

Rapport élaboré avec les recommandations de l'ADEME.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE



Le mot du président

Ce rapport d'activité présente les actions que nous avons menées durant l'année 2025, ainsi que les résultats associés. Cette année a été marquée par l'aboutissement de plusieurs projets d'ampleur, notamment la fin du déploiement du tri à la source des déchets alimentaires, mais aussi l'évolution des fréquences de collecte et la refonte de tous nos circuits.

Cette année 2025 a également été celle de l'intégration des 13 nouvelles communes de Convergence Garonne et la reprise en régie de la déchèterie de Virelade ainsi que d'autres services.

Les résultats techniques sont à la hauteur des objectifs prévus, la baisse des tonnages s'est poursuivie : -16 % pour les OMR en kg/habitant, +7 % pour les papiers/emballages et une belle progression avec +11 % pour les déchets alimentaires. En déchèterie, les tonnages collectés se sont stabilisés en kg/habitant.

Rappelons que le projet En100ble, vise à réduire de 100 kg les déchets produits par habitant à 2030. Fin 2025 nous avons atteint -61kg. Il reste du chemin, mais une belle étape a été franchie.

Nos résultats tendent vers les objectifs fixés par la Loi AGEC, la production de DMA a baissé de -8% (objectif à -15% à 2030), l'enfouissement de -73% (objectif de -50% à 2025 dépassé) et la valorisation augmente à 57% (objectif 65% en 2025).

Les efforts consentis ont permis de maîtriser les impacts sur l'appel à fiscalité.

C'est grâce à cela que le budget voté a statué pour une évolution de 0% des appels à participation des CDC. Aussi l'appel à participation par habitant est resté à 115.37€ comme en 2024.

Il m'est important de rappeler que notre stratégie repose sur l'évolution des comportements de nos usagers par la pédagogie et la conviction, et non sous la contrainte. Cela nous impose un travail de communication, impliquant également l'ensemble des élus.

Ensemble, continuons nos efforts pour atteindre les -100kg par habitant à 2030.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM

Le SEMOCTOM une collectivité au service du territoire

Compétences et gouvernance 6
Territoire et population 8
Chiffres clés 2025 10
Bilan En100ble 12
Projets 2026 16

Indicateurs techniques

Prévention des déchets ménagers et assimilés 18
La collecte et le traitement des déchets 24
Les résultats obtenus 34
Synoptique des flux 2025 36

Indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2025 38
Les modes de financement du service 43

Données sociales

Emplois et santé au travail ... 45
Projets 2026 46

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Faits marquants 2025



Intégration de 13 nouvelles communes

de la CDC Convergence Garonne

+ 21 575 habitants

+ 9 agents



3 mars 2025 Réorganisation de la collecte

- 170 nouveaux circuits OMR, tri et déchets alimentaires
- Réduction de la fréquence de collecte des OMR à tous les 15 jours

Janvier

Février

Mars

Reprise de la déchèterie de Virelade



Aides financières à l'achat 2025

Nouveauté : les textiles sanitaires lavables



Déploiement de l'application SEMOCTOM+



Distribution du nouveau guide du tri

dans toutes les boîtes aux lettres



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE



20 septembre 2025
Journée européenne du Patrimoine

Deuxième édition
Portes ouvertes dédiées aux métiers et aux activités du SEMOCTOM.
(voir p.19)



21 au 30 novembre 2025
Semaine Européenne de réduction des déchets

Les Gardiens de la Planète
(Voir p. 19)

Septembre

Juin

Octobre

Novembre



Fin du déploiement du tri des déchets alimentaires

Visite des messagers en porte-à-porte sur les 3 communes de la CDC Rives de la Laurence et les 13 communes de la rive gauche de la CDC Convergence Garonne



9 octobre 2025
Création de la SPL Unitom 33

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Le Semoctom, une collectivité au service d'un territoire

Compétences et gouvernance

Le SEMOCTOM, syndicat de l'Entre deux Mers pour la gestion des déchets, est un établissement public administratif. Depuis 1980, il assure une mission d'intérêt général de prévention, collecte et traitement des déchets.

Les compétences du Semoctom

Prévention

- Sensibiliser et communiquer sur la réduction des déchets à travers un programme d'animations d'éducation à l'environnement.
- Accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire et permettre le développement du réemploi.
- Inciter au changement de comportement à travers des leviers financiers et techniques.
- Promouvoir la gestion de proximité des déchets alimentaires et végétaux.
- Développer une communauté engagée sur le territoire.

Collecte des déchets

- Collecte des déchets ménagers de l'ensemble des foyers.
- Collecte des déchets assimilés des professionnels et des collectivités.
- Collecte sélective en porte à porte et en apport volontaire.
- Collecte sur les déchèteries.

Traitement des déchets

- Transport des déchets ménagers et assimilés vers le centre de transfert de St-Léon (sauf transport direct) puis vers les centres de traitement et/ou de valorisation.
- Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire conformément à la législation : valorisation des déchets issus des collectes sélectives (centre de tri...) et des déchèteries.
- Traitement des déchets ultimes.

Le SEMOCTOM est administré par un Comité Syndical composé de 67 délégués, élus par les Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération membres.

Le Comité Syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service. Il élit également le Président et les 14 Vice-Présidents qui composent le Bureau syndical. Il assure la gestion courante du syndicat et prépare les décisions stratégiques soumises au Comité syndical.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE



Jean-François AUBY
Président du SEMOCTOM



Jean-Luc LAMAISON
1er Vice-Président
Délégation : Relations institutionnelles et communication avec le territoire dont la lutte contre les dépôts sauvages



Pascal LABRO
2e Vice-Président
Délégation : Collecte et apport volontaire des déchets, exploitation et optimisation



Pierre RIBEAUT
3e Vice-Président
Délégation : Sites, travaux et ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)



Alain BARGUE
4e Vice-Président
Délégation : Déchèteries, exploitation et amélioration, nouvelle déchèterie



Frédéric LATASTE
5e Vice-Président
Délégation : Finances et tarifications



Pierre BUISSERET
6e Vice-Président
Délégation : Centre de tri et consignes de tri



Régis PUJOL
7e Vice-Président
Délégation : Valorisation et filières



Céline BAGOLLE
8e Vice-Présidente
Délégation : Prévention des déchets, réemploi



Pierrick BALLESTER
9e Vice-Président
Délégation : Commande publique



Nathalie MAVIEL
10e Vice-Présidente
Délégation : Redevances et incitativité



Nicolas TARBES
11e Vice-Président
Délégation : Optimisation et données intelligentes (systèmes d'information)



Marc JOKIEL
12e Vice-Président
Délégation : Ressources humaines et santé / sécurité



Pierre COTSAS
13e Vice-Président
Délégation : Prospective



Mylène DOREAU
14e Vice-Présidente
Délégation : Mobilisation des territoires

67 délégués

15 membres du bureau

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Territoire et population

97
communes

7
communautés de communes (CDC)

1
communauté d'agglomération (CA)



Bordé au Nord et au Sud par les deux «Mers» : la Garonne et la Dordogne d'où provient le nom Entre-deux-Mers, le SEMOCTOM se situe au Sud-Est de la Métropole Bordelaise et s'étend sur une superficie de 906 km².

L'habitat est essentiellement péri-urbain et semi-rural.
Le taux d'habitat collectif est faible (inférieur à 5%).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

La population moyenne desservie sur l'année est celle prise en compte pour le calcul des ratios techniques présentés dans les pages suivantes.

	2024 85 communes	2025 97 communes	ÉVOLUTION
Population INSEE	112 547	136 406	**+21%**
Population moyenne desservie sur l'année*	114 981	136 705	**+ 20%**

** Population municipale INSEE (N-3) + recensements des communes N-1 et N-2 + habitants des nouveaux lotissements construits sur les années N-3, N-2, N-1 et pendant l'exercice en cours qui ont fait l'objet de conventions.*

Au 1er janvier 2025, le Syndicat compte 97 communes adhérentes (contre 85 en 2024), à la suite de l'adhésion de 13 communes de la CDC Convergence Garonne et de la fusion de Saint-Genis-du-Bois avec Porte-de-Benauge.
Elles sont réparties sur 7 communautés de communes et une communauté d'agglomération, représentant 136 705 habitants.

136 705 habitants » **151** habitants au km²

Bénéficiaires du service

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Les collectivités
97 communes
42 établissements publics
6 collèges et 1 lycée

Les ménages
58 209 foyers**
541 points de regroupement de bac collectifs***

Les producteurs non ménagers
3 989 professionnels
Seuil de collecte : 1650L/semaine pour chaque flux (fixé en 2020), au-delà sortie du service public de gestion des déchets

*** Le calcul du nombre de foyers est obtenu en divisant la population par 2,35 (données INSEE)*

****259 points de regroupement en bord de route et 282 points de regroupement en immeuble.*

Équipements

- 7 déchèteries
- 1 centre de transfert (Saint-Léon)
- 1 matériauthèque (Tresses)
- 1 bâtiment de sur-tri (Saint-Léon)
- 1 garage atelier (Saint-Léon)

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Chiffres clés 2025

Les données techniques

480 kg
par habitant de déchets ménagers assimilés

-5% par rapport à 2024

-16%
d'ordures ménagères résiduelles
par rapport à 2024

65 587 tonnes
de déchets ménagers assimilés collectés*

+13% par rapport à 2024*

** Au 1er janvier 2025, 13 nouvelles communes ont adhéré au Syndicat soit 21 575 habitants de plus, expliquant l'augmentation des tonnages collectés.*

94%
de déchets valorisés**
*** Déchets dangereux exclus*

224 722
entrées en déchèteries

Les données environnementales

1 134 562 kilomètres
parcourus

560 490 litres
de carburant consommés***
**** Gasoil, GNR et Adblue inclus*

3 403 litres
d'eau consommés

29 MWh
d'électricité consommée

323 MWh
d'électricité solaire
produite par le parc photovoltaïque à Saint-Léon

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Chiffres clés 2025

La communication

164 049
utilisations de l'application SEMOCTOM+

58 974
guides du tri distribués

16 195
interactions sur le Chatbot Trizzy

La prévention

34 531
foyers équipés d'un composteur
(au 31/12/2025)

59%
des foyers du territoire

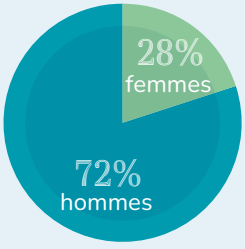
3 807
personnes sensibilisées
lors d'animations ou de manifestations

99 112€
d'aides allouées au dispositif d'aides financières à l'achat

Données sociales

161,8
Équivalents Temps Plein

41,5
ans
moyenne d'âge



Les instances

6 comités syndicaux

10
Bureaux

Les finances

19 566 004€
dépenses de fonctionnement

+12% par rapport à 2024

17%
taux d'épargne

2,8
années
capacité de désendettement

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Bilan du projet En100ble, notre feuille de route à 2030

Les objectifs

En 2022, le comité syndical du Semoctom validait le projet En100ble avec un objectif clair : **réduire les déchets de 100 kg par habitant d'ici 2030**. Issu de plus de 20 mois d'étude et d'une large concertation avec les habitants, ce projet a défini de nombreuses actions de réduction et de valorisation des déchets avec l'ambition de répondre aux objectifs de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire).

1



LEVIER N°1 : Réduire les déchets du quotidien

- Priorité au compostage des déchets alimentaires
- Tri plus simple
- Densification des bornes à verre
- À terme, réduction de la fréquence de la collecte des OMR

2



LEVIER N°2 : Réduire les déchets occasionnels

- Développer le broyage en local
- Détourner les encombrants
- De nouvelles mesures pour les professionnels
- Limiter l'accès aux usagers

3



LEVIER N°3 : Mettre en place des actions de prévention

- Moins de gaspillage alimentaire
- Moins de textiles sanitaires
- Plus de vrac

Et aujourd'hui, 3 ans plus tard : **déjà -61 kg par habitant au compteur !**
Retour sur les nombreuses évolutions menées en 2025.

Un territoire élargi de plus de 21 500 habitants

Dans un objectif d'harmonisation du service public de gestion des déchets et de sa fiscalité, la Communauté de Communes Convergence Garonne a transféré sa compétence «Collecte et traitement des déchets»* au SEMOCTOM et a voté le passage à la Taxe d'Enlevement des Ordures Ménagères (TEOM) au 1er janvier 2025.

Le SEMOCTOM a donc intégré 13 nouvelles communes ainsi que la déchèterie de Virelade. Soit 21 575 habitants supplémentaires pour atteindre une population totale d'environ 137 000 habitants sur 97 communes.

** Délibérations du 12 juin 2024 de la CDC et du 10 juillet 2024 du SEMOCTOM ; arrêté préfectoral du 12 novembre 2024.*



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Solution de tri des déchets alimentaires

100% des habitants couverts

Depuis mai 2023, les messagers et les conseillers du SEMOCTOM sont allés à la rencontre des habitants pour les sensibiliser au tri des déchets alimentaires et les équiper gratuitement selon leurs besoins : composteurs, bio-seaux ou sacs kraft.



L'objectif est de **permettre à chacun de trier ses déchets alimentaires**, que ce soit dans un composteur individuel, un composteur partagé de quartier ou via les points de collecte déployés sur le territoire (au moins un par commune).

L'opération s'est achevée au premier semestre 2025 avec :

- le passage des messagers en janvier sur les 3 communes de la CDC des Rives de la Laurence, accompagné de la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires 100 % en apport volontaire (fin de la collecte en porte-à-porte) ;
- le déploiement du dispositif sur les 13 communes de la CDC Convergence Garonne entre mars et juin.

Résultats de ces 3 années de déploiement

78 messagers sont allés à la rencontre des habitants

62 210 foyers ont été visités

63% ont échangé avec nos messagers

74% de ces foyers ont été sensibilisés et équipés

15 782 composteurs distribués

33 013 bio-seaux et sacs fournis

387 points de collecte de déchets alimentaires (PCDA) installés

52% de taux moyen de remplissage en 2025

641 tonnes collectées en 2025

7 circuits de collecte créés pour collecter et laver ces points de collecte chaque semaine

100% des habitants disposent d'une solution de tri.

Une opération financée pour partie par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Une nouvelle organisation des collectes

Depuis le 3 mars 2025, la collecte a été entièrement réorganisée

- Modification de la fréquence de collecte des OMR à tous les 15 jours.
- Alternance des collectes entre ordures ménagères et tri.
- Harmonisation des jours de collecte sur l'ensemble des communes.
- Mise en place de 170 nouveaux circuits de collecte.

Cette réorganisation a été menée sans création de poste, grâce à une adaptation interne des équipes.

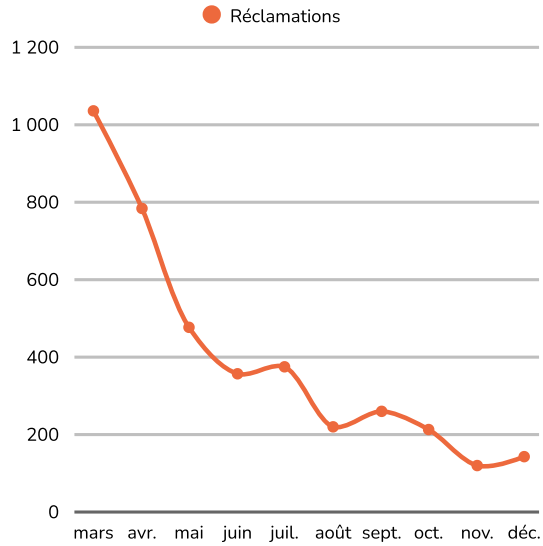
Un accompagnement renforcé pendant la transition

Pour accompagner ces évolutions, des renforts temporaires ont été déployés à l'accueil, à la collecte (équipe SAV terrain pour corriger les erreurs) et à la prévention. Une présence accrue a été déployée sur les marchés, les manifestations et en déchèterie pour informer et conseiller les usagers.



Un suivi précis et des ajustements continus

Un suivi des réclamations a permis d'adapter rapidement le service : ajustement des tournées, correction des points «aveugles», traitement des situations complexes, amélioration des outils de contact et de déclaration.
Au total, 3 985 réclamations ont été traitées. Après un pic de 50 appels par jour en mars, le volume est revenu dès septembre à son niveau habituel, avec moins de 10 appels quotidiens.



Une communication de proximité

Depuis 2022, le programme En100ble a fait l'objet de nombreuses présentations institutionnelles : 14 réunions publiques, 34 réunions auprès des élus communautaires et municipaux, 4 visites de site.
Au total, ce sont 1 457 élus et habitants rencontrés.

Une large campagne d'information a accompagné son déploiement : distribution de flyers en boîtes aux lettres pour annoncer le passage des messagers, courriers et emails d'information, distribution de calendriers de collecte aux mairies, diffusion d'un guide de tri dans toutes les boîtes aux lettres, déploiement de l'application mobile Semoctom+ (164 049 utilisations en 2025), publications sur les réseaux sociaux, présence terrain accrue avec des mobilisateurs sur les marchés, manifestations et déchèteries du territoire, conférences de presse et articles associés, etc.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

De bons résultats
mais encore des marges de progrès

Analysons les résultats du SEMOCTOM au regard des objectifs nationaux fixés par les lois TECV et AGEC ainsi que des objectifs régionaux définis par le SRADDET de la Région Nouvelle Aquitaine.

Moins de déchets produits

Réduire de 15% les DMA en 2030 par rapport à 2010 (loi AGEC)



53% du chemin parcouru
● en bonne voie

Réduire de 100 kg/habitant les DMA en 2030 (référence 2020, projet En100ble)



60% du chemin parcouru
● en bonne voie

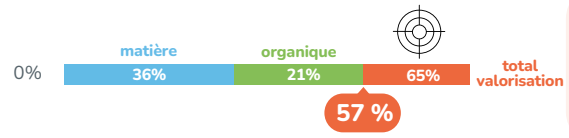
Réduire de 14 kg/habitant les déchets alimentaires dans les OMR en 2025 par rapport à 2015 (SRADDET).



100% du chemin parcouru
● objectif dépassé

Plus de valorisation matière et organique

65% des déchets produits valorisés (matière et organique) d'ici 2025 (loi TECV).*



88% du chemin parcouru
● en bonne voie

Valorisation énergétique d'au moins 70% des déchets ne pouvant faire l'objet de recyclage ou de compostage d'ici 2025 (hors gravats, loi AGEC)



100% du chemin parcouru
● objectif dépassé

82% des déchets occasionnels collectés en vue d'une valorisation matière à l'horizon 2031.** (SRADDET).



100% du chemin parcouru
● objectif dépassé

Moins de déchets enfouis

Réduire de 50% les déchets enfouis d'ici 2025 par rapport à 2010. (loi TECV).



100% du chemin parcouru
● objectif dépassé

10% maximum de déchets enfouis en ISDND d'ici 2035 (loi AGEC).



100% du chemin parcouru
● objectif dépassé

** Périmètre : hors déchets dangereux (DEEE, huiles vidange, huiles alimentaires, DDS, batteries et piles, lampes et néons, radiographies, cartouches et toners) et hors gravats.*
*** Gravats inclus - déchets dangereux exclus*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les projets 2026

En 2026, année des élections municipales, l'activité sera orientée sur la poursuite des projets engagés en 2025 et ceux programmés dans le cadre d'En100ble.



Ancrer durablement le tri des déchets alimentaires

De nouvelles formations mensuelles sur le compostage seront proposées afin de renforcer la pratique et la mobilisation sur le terrain. Les points de collecte des déchets alimentaires seront également optimisés pour capter un maximum de déchets.

Améliorer la qualité du tri dans le bac jaune

L'amélioration de la qualité du tri restera une priorité en 2026. Le SEMOCTOM souhaite maintenir le taux de refus du bac jaune sous les 20 %, grâce à un renforcement des contrôles lors de la collecte et à une évolution des outils de communication.

Une campagne de sensibilisation ciblera les erreurs de tri les plus fréquentes pour rappeler un message simple : dans le bac jaune, seuls les emballages et papiers se trient.



Faire savoir et renforcer la communication

Notre ambition est de développer une communication plus personnalisée, afin que chaque usager puisse mieux comprendre ses résultats, valoriser ses bonnes pratiques et identifier les gestes à améliorer. L'objectif est de déployer ce retour personnalisé d'ici 2027.

Dès 2026, chaque commune recevra un bilan individualisé présentant ses résultats de collecte de l'année écoulée, mis en perspective avec les performances de l'ensemble du territoire.



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Feuille de route
Économie circulaire et labellisation

Après cinq ans de mise en œuvre de sa feuille de route «Pour un territoire économe en ressources favorisant une économie circulaire», le SEMOCTOM a réalisé, en 2025, un bilan de ses actions et actualisé son diagnostic territorial. Cette démarche a conduit à l'adoption d'une nouvelle feuille de route le 12 janvier 2026, dont la mise en œuvre opérationnelle sera construite avec les nouveaux élus au cours des années 2026 et 2027.

En 2026, le Semoctom proposera sa candidature au label Territoire Engagé Transition écologique de l'ADEME volet Economie Circulaire, dans lequel il est engagé depuis 2020. Objectif : obtenir une labellisation 3 voire 4 étoiles pour l'ensemble de sa stratégie et de ses actions menées.

Accueil de la nouvelle assemblée

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales, ce qui implique une nouvelle assemblée pour notre syndicat. Après l'installation du nouveau comité syndical en mai 2026, plusieurs ateliers et présentations seront proposés au cours du second semestre pour accompagner les nouveaux élus dans leur mandat.

Maison Maline
Le projet se concrétise petit à petit



En projet depuis 5 ans, la Maison Maline sera le futur lieu dédié à l'économie circulaire et au réemploi à Saint-Caprais-de-Bordeaux. Elle accueillera également la nouvelle déchèterie. Après le refus du permis de construire en décembre 2025, une nouvelle esquisse est en cours pour répondre aux contraintes ERP demandées par le SDIS33 et intégrer les surcoûts révélés par l'étude des sols. Un nouveau permis sera déposé en mars 2026, avec un lancement des travaux prévu en fin d'année. En parallèle, le travail sur l'identité graphique et la signalétique se poursuit, tandis que le collectif affine son modèle économique et les principes d'animation du lieu.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les indicateurs techniques

Actions en matière de prévention des déchets

Validé le 12 juin 2023, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) poursuit sa mise en œuvre avec, en 2025, un enjeu majeur : renforcer la présence du SEMOCTOM sur le territoire et développer sa visibilité auprès des habitants. Pour accompagner cette ambition, deux mobilisateurs ont été recrutés pendant 9 mois afin d'aller à la rencontre des citoyens, de sensibiliser aux enjeux de réduction des déchets et de favoriser leur passage à l'action.

Axe 1 : sensibiliser et communiquer

Des moyens de rencontres variés

50 Animations en milieu scolaire, extra-scolaire et grand public avec nos Escape Game avec la possibilité de les prêter aux structures.

45 Stands et kiosque sur les marchés et manifestations.

12 Visites Cluedom pour explorer l'univers des déchets et notre site de Saint-Léon.

1 Visite du centre de tri, la SPL Trigironde et du centre d'enfouissement Véolia.





5
fois plus d'animations et 1,5 fois plus de personnes sensibilisées

26%
d'enfants sensibilisés

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Mystère au Semoctom...

Pour la 2ème édition des Journées Européennes du Patrimoine, le site industriel de Saint-Léon a ouvert ses portes le samedi 20 septembre 2025.

Au programme : Découverte de nos métiers et du devenir des déchets en résolvant l'enquête du Cluedom ; projections de vidéos sur le traitement des déchets ; Escape Game ; visite de «La Maisencombrante» (reconstituée avec les objets de nos espaces réemploi). Et en clap de fin, la fresque du Semoctom complétée !

99%
des visiteurs sont satisfaits

92%
des visiteurs du territoire

«Une super visite, guide au top. Continuez sur cette lancée ultra intéressante. Nous avons adoré.»

«C'était super, on a appris beaucoup de choses. Bravo à toute l'équipe et merci pour ce que vous faites.»









Focus sur la Semaine Européenne de réduction des déchets 2025

Du 21 au 30 novembre 2025 le Semoctom a organisé un jeu-concours en ligne «Les Gardiens de la Planète» en partenariat avec Trizzy, l'assistant virtuel accessible sur notre site internet. Objectif : répondre à des quizz et relever des défis créatifs autour du textile et du réemploi. Les gagnants ont remporté des arbres fruitiers et des cartes cadeaux de commerçants locaux.

856
équipes participantes

20
gagnants

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Axe 2 : accompagnement des acteurs et développement du réemploi

Structuration des acteurs de la Maison Maline



Future vitrine du réemploi et de l'économie circulaire, la Maison Maline est le fruit d'une démarche collaborative avec les acteurs du territoire.

2025 concrétise ce projet avec la poursuite de l'accompagnement du collectif d'acteurs qui animera le lieu et sa confirmation par appel à manifestation d'intérêt dans son rôle de partenaire à la co-construction du lieu. Le collectif a défini son offre, son modèle économique et prépare sa structuration juridique (future association).

En fin d'année, des changements se profilent au sein de la collaboration avec le départ et l'arrivée de nouveaux acteurs.

Dynamiser les espaces de réemploi



Durant 9 mois, deux mobilisateurs ont animé les espaces de réemploi de nos déchèteries : tri et amélioration de l'agencement, sensibilisation des usagers, implication des agents valoristes.



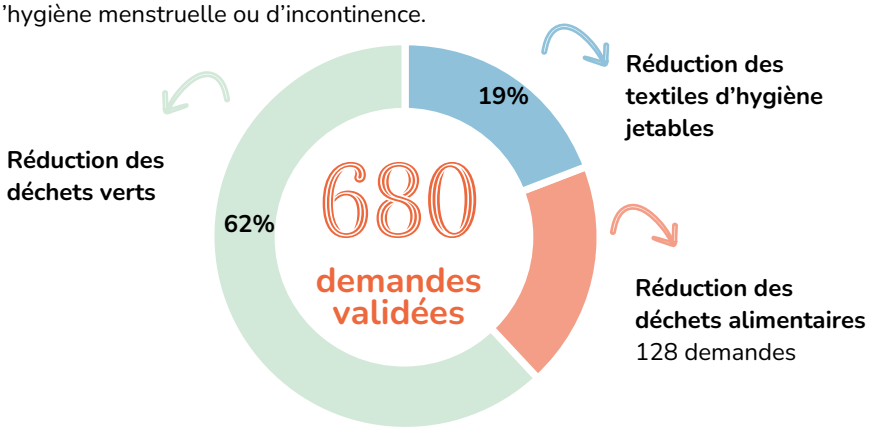
Un de leurs projets phares a été la réalisation de la «**Maisencombrante**» à l'occasion des journées du Patrimoine. Ils ont réussi à scénographier les objets déposés dans les espaces réemploi en collaboration avec nos agents valoristes des déchèteries. À l'issue du projet, les usagers et agents du Semoctom ont pu récupérer certains objets pour leur offrir une seconde vie.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Axe 3 : leviers pour le changement de comportement

Le succès des aides financières

Le Semoctom accompagne les habitants à la réduction de leurs déchets en finançant une partie de leurs achats. Un dispositif largement plébiscité, le succès se confirme encore cette année.
En 2025, le dispositif s'élargit en ajoutant les couches lavables et les textiles d'hygiène menstruelle ou d'incontinence.



Réduction des textiles d'hygiène jetables

Réduction des déchets verts

Réduction des déchets alimentaires
128 demandes

853
foyers bénéficiaires
répartis sur 90 communes

99 112€
d'aides allouées

Top 3 des aides

1. **409 aides pour les broyeurs individuels ou collectifs**
2. **124 aides pour les culottes menstruelles**
3. **111 aides pour les poules**

Un véritable coup de pouce au changement de comportement

Une enquête téléphonique a été menée en janvier et février 2026 auprès de 400 foyers ayant reçu une aide en 2024 ou 2025 afin de mesurer leur impact.



Les broyeurs
Moins de passages en déchèterie pour 89% des interrogés. En moyenne jusqu'à 5 passages en moins. 100% des répondants ont de nouvelles pratiques de jardinage au naturel.



Les poules
Pour 67% des interrogés, les poules sont un véritable levier pour détourner ses déchets de la poubelle noire. 65% nourrissent leurs poules avec leurs restes de repas, 40% n'utilisent que cette alimentation pour leurs poules.



Les textiles d'hygiène lavables
Ils sont une vraie alternative au jetable. 54% des interrogés ont totalement remplacé leurs protections menstruelles jetables. Celles qui utilisent encore le jetable estiment que le remplacement par du lavable intervient à hauteur de 58%.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Axe 4 : gestion de proximité des déchets alimentaires et végétaux

Tri des déchets alimentaires : dernières visites des messagers

L'opération de distribution en porte-à-porte des équipements pour trier ses déchets alimentaires (composteurs individuels, bio-seaux et sacs kraft) a pris fin en juillet 2025. En parallèle, des points de collecte des déchets alimentaires ont été installés en concertation avec les équipes municipales pour permettre aux habitants d'y déposer leurs déchets.

De janvier à février

3 communes*

CDC Rives de la Laurence

8 578 foyers visités

62% rencontrés et 59% équipés

1 521 composteurs distribués

**Ces 3 communes étaient depuis 2020 en collecte pilote des déchets alimentaires en porte-à-porte.*

D'avril à juin

13 communes
CDC Convergence Garonne

9 408 foyers visités

63% rencontrés et 77% équipés

1 316 composteurs distribués

Focus sur le compostage

59%

des foyers du SEMOCTOM équipés
contre 30% en 2020



72%

des foyers interrogés déclarent composter
contre 62% en 2022.

La moitié utilise des composteurs du SEMOCTOM

Selon l'enquête des pratiques de compostage menée en décembre 2024 par l'organisme Polygone auprès de 1 161 foyers du SEMOCTOM.

544

personnes sensibilisées au compostage
lors d'animations et rencontres sur les marchés et manifestations



23

sites actifs de compostage
dont 13 partagés et 10 en établissements
29 référents de site

Chatbot Trizzy

L'agent conversationnel en ligne dédié au compostage et au tri des déchets reste toujours aussi consulté.

1 226 utilisateurs uniques
2 289 déchets recherchés
16 195 interactions



Tous au compost

Au printemps, une distribution gratuite de compost a été organisée en déchèterie.

125 tonnes distribuées sur 5 déchèteries

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Axe 4 : gestion de proximité des déchets alimentaires et végétaux

Le broyage des branchages

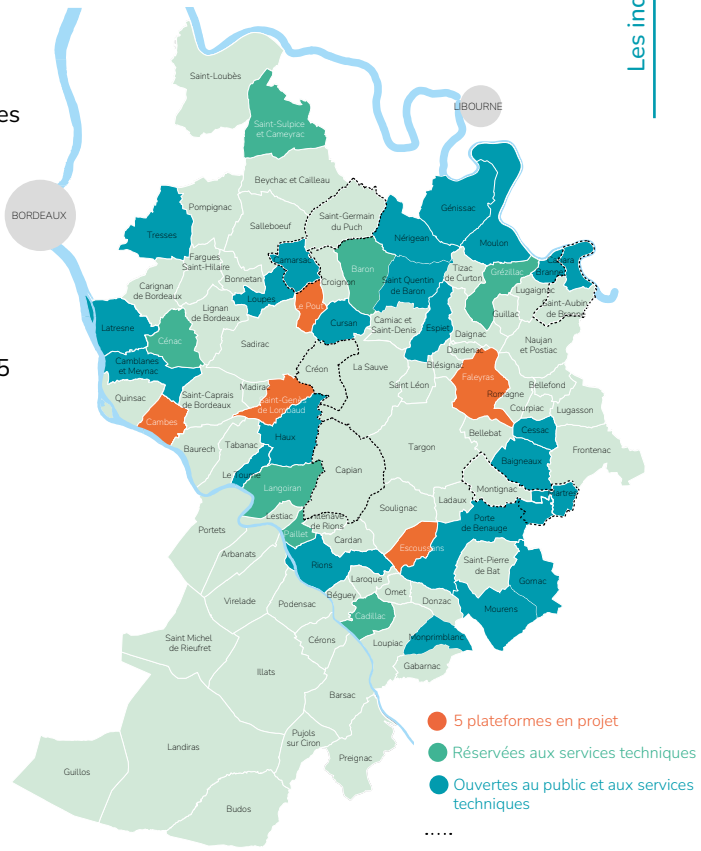
Certaines communes possèdent des plateformes de broyage. Les habitants et services techniques concernés peuvent y déposer leurs branchages, qui seront ensuite broyés par les équipes du Semoctom. Le broyat produit est laissé sur place.

Chaque intervention évite l'apport de 100 m³ de branchages en déchèterie et la rotation de 3 caissons.

Malheureusement, l'activité de broyage a été perturbée en 2025 par plusieurs pannes matérielles.

4 plateformes mutualisées :

- Saint-Aubin de Branne utilise la plateforme de Cabara
- Saint-Germain-du-Puch utilise la plateforme de Camarsac
- Créon utilise la plateforme de Capian
- Saint-Genis-du-Bois et Montignac utilisent la plateforme de Martres



437 tonnes de broyat produits
156 jours d'activité
31 plateformes 36 communes desservies

Axe 5 : développer une communauté engagée

Des habitants mobilisés dans la CCES

Les membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) ont participé au bilan à mi-parcours du PLPDMA et à un atelier sur les leviers de réduction des déchets. Ils ont également découvert l'atelier « 2 Tonnes » pour explorer les impacts carbone du quotidien et visité le centre de tri SPL Trigironde à Saint-Denis-de-Pile et l'installation de stockage de Lapouyade.

Plus de proximité avec les habitants

Nos deux mobilisateurs présents sur les marchés et événements du territoire ont informé les habitants sur les évolutions des services (tri des déchets alimentaires, fréquence de collecte...) et les solutions disponibles. Une présence qui se poursuivra en 2026.

45 marchés et manifestations
1 111 citoyens rencontrés



Visite de la SPL Tri Gironde avec les membres de la CCES.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

La collecte et le traitement des déchets

L'organisation du service

En 2025, de nombreux changements sont venus modifier l'organisation de la collecte :

- Arrêt de la collecte en porte-à-porte du verre sur 5 communes* au 31 décembre 2024 et extension de l'apport volontaire sur ce périmètre ;
- Arrêt de la collecte en porte-à-porte des déchets alimentaires sur les 3 communes** pilotes au 1er mars 2025 et extension de l'apport volontaire sur ce périmètre ;
- Intégration des 13 communes de la CDC Convergence Garonne au 1er janvier 2025 avec la reprise en régie de la collecte du verre, des OMR et de la déchèterie de Virelade ;
- Refonte de l'ensemble des circuits de collecte avec la création de 170 nouveaux circuits au 1er mars 2025 ;
- Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères à tous les 15 jours au 1er mars 2025 ;
- Changement et alternance de jours de collecte du tri et des OMR (semaine impaire/paire) pour toutes les communes au 1er mars 2025.

La collecte en porte-à-porte jusqu'au 28 février 2025

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION DE LA COLLECTE	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	MODE DE GESTION DU TRANSPORT	TRAITEMENT
	Ordures ménagères	70 communes en régie 92 833 hab. 27 communes par prestataire privé 43 467 hab.	1 fois par semaine sur 94 communes 1 fois tous les 15 jours sur 3 communes**	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	72% en régie 28% par prestataire privé	100% par prestataire privé
	Recyclables hors verre	84 communes en régie 115 130 hab. 13 communes par prestataire privé 21 575 hab.	1 fois tous les 15 jours	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	100% en régie	100% SPL
	Déchets alimentaires	3 communes en régie 17 646 hab.	1 fois par semaine	Bacs pucés individuels	100% en régie	100% par prestataire privé

La collecte en porte-à-porte à compter du 1er mars 2025

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION DE LA COLLECTE	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	MODE DE GESTION DU TRANSPORT	TRAITEMENT
	Ordures ménagères	97 communes en régie 136 300 hab.	1 fois tous les 15 jours	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	100% en régie	100% par prestataire privé
	Recyclables hors verre	67 communes en régie 88 699 hab. 30 communes par prestataire privé 47 634 hab.	1 fois tous les 15 jours	Bacs pucés individuels ou points de regroupement	100% en régie	100% SPL

** Capian, Carignan-de-Bordeaux, Pompignac, Saint-Loubès et Tresses.*
*** Beychac-et-Caillau, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac.*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

La collecte en apport volontaire et déchèterie

MODE D'ORGANISATION	TYPE DE DÉCHET	MODE DE GESTION DE LA COLLECTE	FRÉQUENCE	MODE DE COLLECTE	MODE DE GESTION DU TRANSPORT	TRAITEMENT
APPORT VOLONTAIRE	Ordures ménagères	100% en régie 405 hab.	1 fois par semaine	19 bornes aériennes, enterrées, semi enterrées pour 15 points d'apport volontaire 14 ascenseurs à bacs sur 5 points d'apport volontaire	100% en régie	100% par prestataire privé
	Recyclables hors verre	100% en régie 372 hab.	1 fois par semaine	20 bornes enterrées, semi enterrées, aériennes pour 14 points d'apport volontaire		100% SPL
	Déchets alimentaires	100% en régie 136 705 hab.	1 fois par semaine	387 points de collecte		100% par prestataire privé
	Verre	100% en régie 136 705 hab.	-	444 bornes aériennes pour 376 points d'apport volontaire 1 borne pour 308 hab.		100% par prestataire privé
	Textiles	100% par un prestataire privé 136 705 hab.	-	174 bornes aériennes pour 139 points d'apport volontaire	100% par prestataire privé	100% par prestataire privé
DÉCHETERIE	30 filières de tri	100% en régie*	-	7 déchèteries et 1 matériauthèque	30% en régie 70% par prestataire privé	100% par prestataire privé

** Déchèterie de Virelade : reprise en régie au 1er février 2025*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les résultats 2025

Les déchets alimentaires

Le Semoctom collecte les déchets alimentaires depuis 2020, d'abord en porte-à-porte sur un secteur pilote puis en apport volontaire. Retour sur les 5 années de déploiement de ce nouveau service.



49 537

km parcourus par nos camions

2020

20 janvier 2020 : Démarrage de la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire sur 3 communes de la CDC Rives de la Laurence (Beychac-et-Caillau, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Loubès soit 17 000 habitants)

2021

Juin : collecte des gros producteurs.
3 circuits de collecte dédiés.

2023

Mai à Juillet : CDC Castillon Pujols et CALI

Septembre : CDC Convergence Garonne (rive droite)

Jusqu'au 15 décembre : CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers

2024

Janvier à avril : CDC Créonnais

Mai à septembre : CDC Coteaux Bordelais

Juin à novembre : CDC Portes-de-l'Entre-deux-Mers



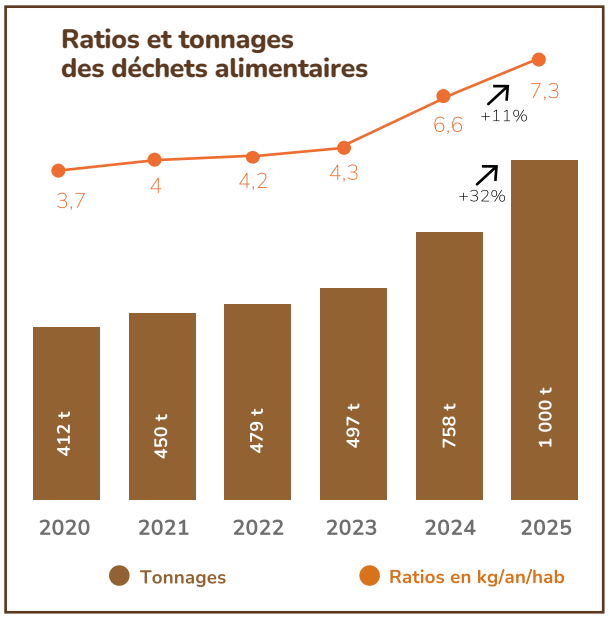
2025

Janvier à février : CDC Rives de la Laurence

Mars : arrêt de la collecte en PAP sur la CDC Rives de la Laurence

Avril à juin : CDC Convergence Garonne (rive gauche)

Déploiement des points de collecte déchets alimentaires (PCDA)



216 professionnels équipés et collectés

26% restauration et hébergement

23% établissements scolaires

11% commerces

1 000

tonnes collectées en 2025
+32% par rapport à 2024

7 KG/HAB

5 kg par habitant pour les ménages uniquement

387 PCDA répartis sur les 97 communes

Valorisation des déchets alimentaires

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont transférés du site de Saint-Léon vers l'unité de méthanisation et de compostage de Suez Terre d'Aquitaine (Terralys) à Saint-Selve. Le compost produit est utilisé par les agriculteurs locaux.

Les gros producteurs

Les gros producteurs sont désormais collectés sur les mêmes circuits que les points de collecte de déchets alimentaires.

309 tonnes collectées en 2025

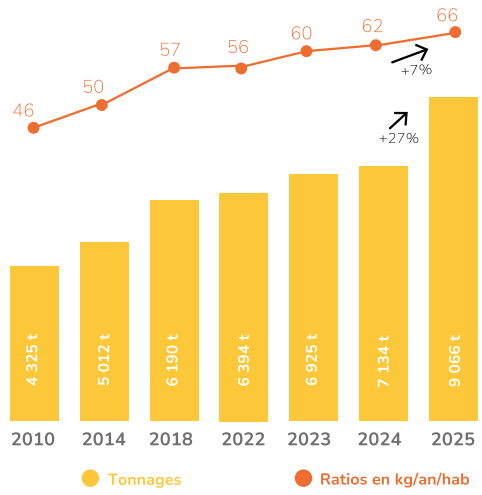
Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les résultats 2025

Les emballages et papiers

La collecte des emballages et papiers a connu une augmentation importante du fait de la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères et de l'intégration des nouvelles communes.

Ratios et tonnages des emballages et papiers



Une fois collectés, les emballages et papiers sont transférés du site de Saint-Léon vers le centre de tri, SPL Trigironde de Saint-Denis-de-Pile. Ils sont triés par matière puis acheminés vers des usines de recyclage.

242 780

km parcourus par nos camions

9 066

tonnes collectées en 2025
+27% par rapport à 2024

66 KG/HAB

+7% par rapport à 2024

En 2025, le Semoctom a réalisé 23 caractérisations des emballages et papiers collectés. Ces analyses mettent en évidence une légère dégradation de la qualité du tri : les erreurs de tri représentent désormais 19,4% du contenu des bacs jaunes, contre 18% en 2024.

> 19,4%

Taux de refus en 2025

Tonnages et filières de valorisation des matériaux dans le centre de tri

MATÉRIAUX	TONNAGES 2025	ÉVOLUTION TONNAGES 2024/2025	RATIO KG/AN/HAB	PRESTATAIRE RECYCLEURS
Journaux-magazines (papiers mélangés) 1.11	1 306	+ 38%	9,6	NORSKE SKOG
Gros de magasins (papiers mélangés) 1.02	1 197	+ 23%	8,8	WILLIAM SABATIER RECYCLAGE
Cartons d'emballages ménagers (EMR)	2 115	+ 22%	15,5	EUROPEAN PRODUCTS RECYCLING
Plastiques (Pet Foncé/PEHD/Pet clair)	1 527	+ 31%	11,2	SUEZ (PET Q9 clair) PAPREC (PEHD/PP) CITEO (Flux développement souple et rigide)
Acier	425	+ 35%	3,1	ARCELOR MITTAL
Tetra-briques alimentaires	52	- 58%	0,4	PAPREC
Aluminium et petits aluminium	107	0%	0,8	SUEZ
Refus de tri*	1 952	+ 31%	14,3	UIOM VEOLIA BEGLES ISDN VEOLIA LAPOUYADE (jusqu'en juin)
Freinte	254	+ 70%	1,9	SPL Trigironde
Recyclables non triés en stock	131	- 143%	1	
TOTAL TONNAGES VALORISÉS	**9 066**	**27%**	**66,3**	

De janvier à juin 2025 : Gros refus envoyés à l'incinération à l'UVE de VEOLIA Bègles (33) et fines envoyées à l'enfouissement à l'ISDND de VEOLIA Lapouyade (33).
De juillet à décembre 2025 : Gros refus et fines envoyés à l'incinération à l'UVE de VEOLIA Bègles (33). Suite à des essais, un petit échantillon de 10,45t de gros refus a été traité en CSR par BRANGEON Bussac-Forêt (17) et un petit échantillon de 7t de fines a été envoyé à l'incinération à l'UVE de VEOLIA Bègles (33).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les résultats 2025

Le verre

Si les tonnages de verre collectés progressent fortement du fait de l'intégration de nouvelles communes, les performances de collecte exprimées en kg par habitant diminuent. Cette tendance s'observe également à l'échelle nationale, du fait de la baisse de la consommation de vins et spiritueux et d'un contexte de consommation plus contraint.

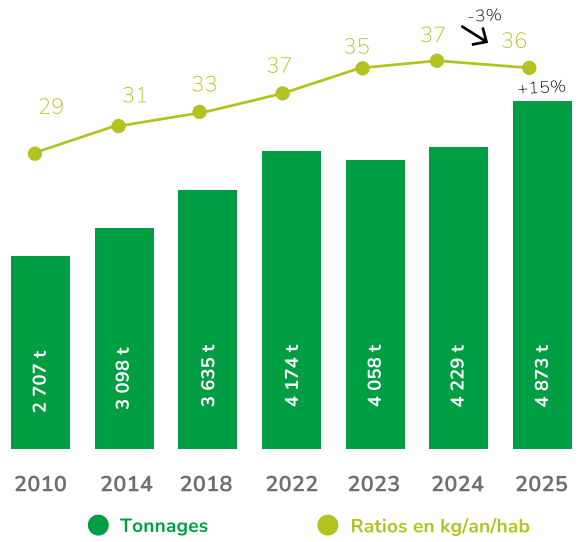
Les emballages en verre sont recyclés à 100%.
Ils sont regroupés sur le site de Saint-Léon, pour partie, avant d'être acheminés vers l'entreprise MALTHA à Izon (33) pour être recyclés.

4 873 t
+ 15% par rapport à 2024

36 KG/AN/HAB
- 3% par rapport à 2024

68 598
km parcourus par nos camions

Ratios et tonnages du verre



Les résultats 2025

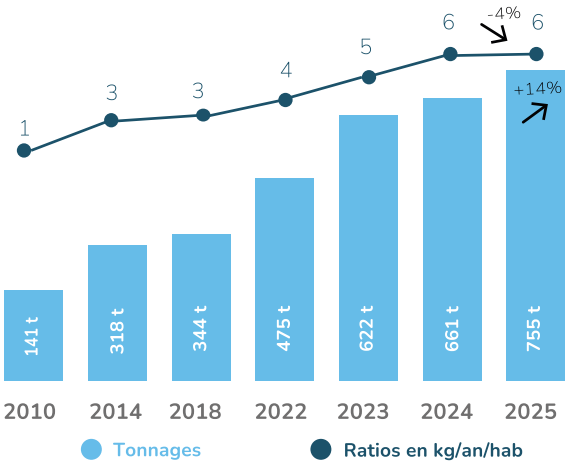
Les textiles

La collecte des textiles, linges de maison et chaussures et leur tri est réalisée par Actifrip, basé à Saint-André-de-Cubzac et Le Relais Gironde, basé à Bordeaux.Malgré un contexte économique difficile pour les acteurs du textile, notre territoire a subi peu de perturbations. Les tonnages collectés ont augmenté, du fait de l'intégration des nouvelles communes.

755 t
+ 14% par rapport à 2024

6 KG/AN/HAB
- 4% par rapport à 2024

Ratios et tonnages des textiles



ACTIFRIP

142 bornes
587 t collectées
65% réemploi dont **7%** dans les boutiques Maboul et **58%** à l'export
30% recyclage
5% incinération et enfouissement

Le Relais Gironde

32 bornes
168 t collectées
55% réemploi dont **7%** dans les boutiques Ding Fring et **48%** à l'export
44% recyclage
1% incinération et enfouissement

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les résultats 2025

Les ordures ménagères et résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent encore 31% des tonnages collectés, et ce malgré les baisses successives.

La barre des 150 kg par habitant est atteinte et dépassée grâce notamment aux actions combinées sur l'amélioration du tri (extension des consignes, déchets alimentaires) et de la réduction de fréquence de collecte des OMR.

20 298 t

-0,4% par rapport à 2024

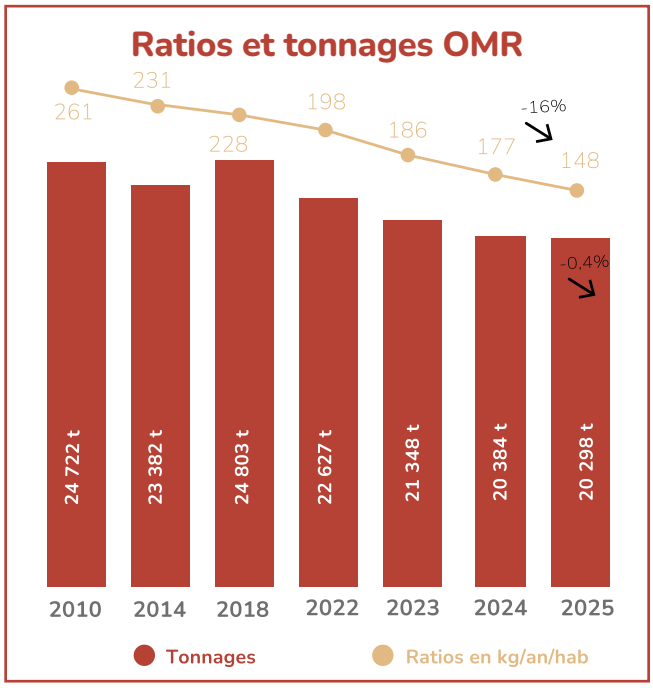
148 KG/AN/HAB

-16% par rapport à 2024

Une fois collectées, les OMR sont transférées, pour partie, du site de Saint-Léon vers les Unités de Valorisation Energétique (UVE) de Bègles et de Cenon.

290 924

km parcourus



Notre poubelle noire à la loupe

Chaque année, le contenu des ordures ménagères est analysé pour identifier la présence de déchets valorisables, on appelle cela une caractérisation.

En 2025, et malgré tous les efforts fournis, près du ¾ de nos OMR contiennent des déchets recyclables dont 30% sont des emballages, à déposer dans le bac jaune et 26% des déchets alimentaires compostables ou à déposer en point de collecte !

Ces proportions évoluent peu d'année en année et sont proches de la moyenne nationale (70%).



Proportion par habitant en un an :

39 kg *de déchets alimentaires dont 14 kg de gaspillage alimentaire*

44 kg *de papiers, cartons et d'emballages en plastique et métal*

8 kg *d'emballages en verre*

16 kg *de textiles et filières déchèteries*

21 kg *de produits hygiéniques jetables*

16 kg *de déchets résiduels*

Résultats des caractérisations réalisées en mai 2025

Le Traitement des Ordures Ménagères

UNITES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
UIOM Bègles et UIOM Cenon
Maître d'ouvrage : Bordeaux Métropole
Exploitant : VEOLIA

Lors des arrêts techniques et des pannes des 2 incinérateurs, les ordures ménagères sont enfouies à l'ISDND de Lapouyade.
Exploitant : SOVAL (filiale de VEOLIA)
Capacité annuelle autorisée : 430 000 t
Type de process : Enfouissement avec valorisation de biogaz en électricité et chaleur
484 tonnes enfouies en 2025

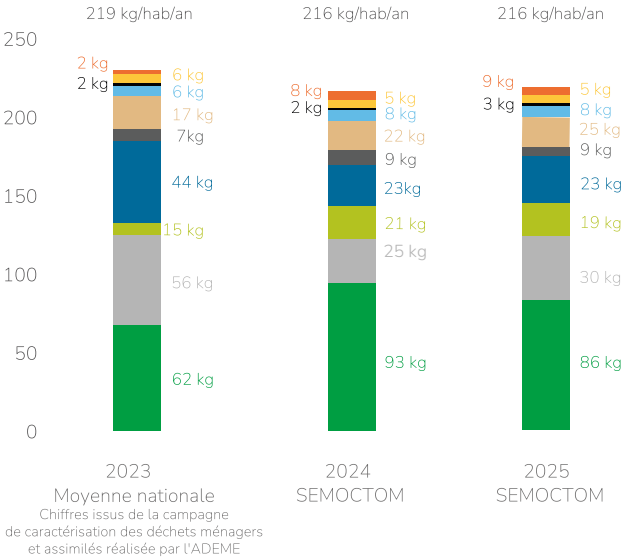
	UIOM Bègles	UIOM Cenon
Capacité annuelle	273 000 t	138 000 t
Process	Production d'électricité et alimentation de réseaux de chaleur	
Performance énergétique	70,3%	89,1%
Rendement énergétique	74,2%	74,2%
Tonnes incinérées SEMOCTOM	**1 424 t**	**18 390 t**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

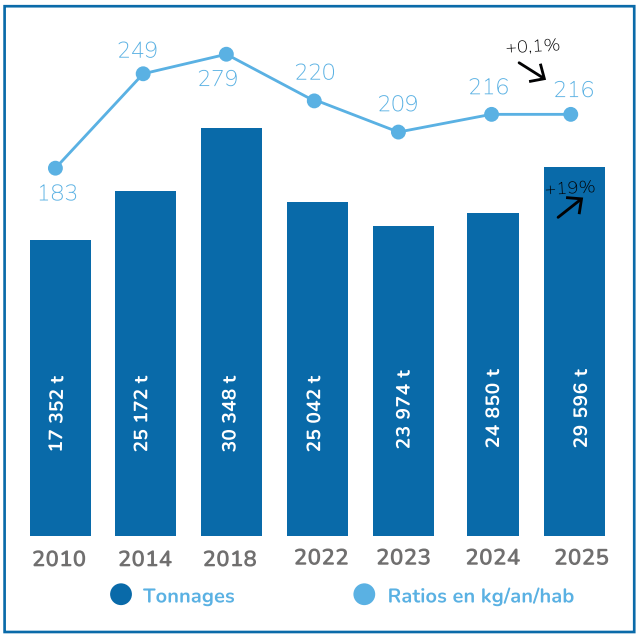
Les résultats 2025

Les déchèteries

Déchets collectés en kg/habitant



Chiffres issus de la campagne de caractérisation des déchets ménagers et assimilés réalisée par l'ADEME



Les principaux déchets collectés en déchèterie

- Déchets verts : **40%**
- Gravats : **14%**
- Bois : **12%**
- Encombrants : **11%**
- Mobilier : **9%**



207 330

km parcourus par nos camions

7 déchèteries

1 matériauthèque



29 596 t

+19% par rapport à 2024

216 kg/an/hab

+ 0,1% par rapport à 2024

L'intégration de la déchèterie de Virelade fait augmenter les tonnages collectés de 19 % entre 2024 et 2025. Rapportés au nombre d'habitants, ils restent toutefois stables, avec 216 kg/habitant sur les deux années.

Les déchèteries représentent 45 % des tonnages collectés par le Syndicat, tous flux confondus.
Les végétaux restent le principal flux apporté par les usagers.

Plus de valorisation et moins d'enfouissement

4ème flux le plus collecté en déchèterie, les encombrants sont globalement en baisse **grâce aux 30 filières de valorisation** et aux opérations de sur-tri.
La hausse observée cette année s'explique par l'intégration d'une nouvelle déchèterie.

Les encombrants des 7 déchèteries sont acheminés vers le centre de sur-tri de Saint-Léon. Ils y sont triés pour séparer les matériaux recyclables et les orienter vers les bonnes filières.

Toutes les déchèteries* disposent également **d'un espace réemploi pour déposer des objets, meubles, vêtements ou jouets en bon état**. À Tresses, une matériauthèque permet aussi de déposer et récupérer des matériaux de bricolage.



-57%

d'encombrants enfouis depuis 2010

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

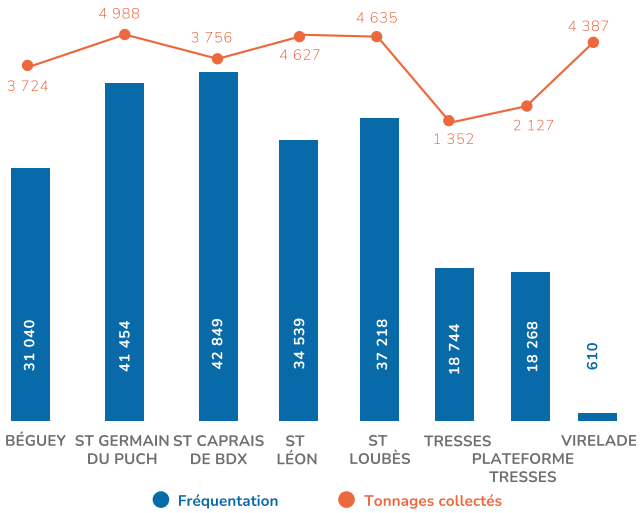
Apports en déchèteries

FLUX	TONNAGES COLLECTÉS	ÉVOLUTION 2024/2025	KG/HAB/AN	LIEUX DE TRAITEMENT	VALORISATION
Déchets verts	11 742	+ 9%	86	PAPREC AGRO (33) / AQUITILIA (33)	Compost et bois énergie
Encombrants	3 150	+ 20%	23	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
Bois A/B	457	- 19%	3	EGGER (40)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Bois A (palette)	348	+ 9%	3	AQUITILIA (33)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Bois multi-REP (REP PMCB)	2 640	+ 58%	19	BRANGEON RECYCLAGE (33) / VALOBAT	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Gravats	4 037	+ 42%	30	BRANGEON ENVIRONNEMENT (33) / COLAS (33) / XEROS (33)	Remblai
Ferrailles	1 252	+ 28%	9	MASSE ENVIRONNEMENT (33)	Recyclage matière
DEA Ameublement	2 576	+ 9%	19	ONYX VEOLIA (33) / ECOMAISON	Recyclage matière et réemploi
DEEE	1 132	+17%	8	ECOLOGIC / Envie 2 E (33)	Démontage, démantèlement et recyclage matière
Cartons	724	+ 20%	5	TRIVALO (33) / BRANGEON (33)	Recyclage matière
Déchets de plâtre	159	+ 4%	1.2	BRANGEON (33) / VALOBAT	Recyclage matière
Plastiques durs	641	+ 47%	5	BRANGEON (33) / VALOBAT	Recyclage matière
Huisseries	69	+ 3%	0.5	SAS VALO'33 (33) / VALOBAT	Démantèlement/ Recyclage matière
Pneus	38	- 12%	0.3	ALCYON (33) / ALIAPUR	Valorisation matière (46%) Valorisation énergétique (54%)
Livres	68	+ 24%	0.5	LE LIVRE VERT (33)	Revente et recyclage matière
Huiles alimentaires	12	+ 103%	0.1	SAS VALO'33 (33)	Recyclage matière
Huiles de vidange	70	+ 18%	0.5	SEVIA-SRRHU (33) / CYCLEVIA	Régénération
DDS	323	+ 32%	2	ECO-DDS/ PENA ENVIRONNEMENT	Dépollution
Piles-accumulateurs	8	+ 24%	0.1	ACOOR ENVIRONNEMENT (33) / COREPILE	Recyclage matière
Batteries	46	+ 38%	0.3	PENA ENVIRONNEMENT	Recyclage matière
Lampes-Néons	3	- 10%	0.03	ACOOR ENVIRONNEMENT / ECOSYSTEM	Recyclage matière
Radiographies	1	- 41%	0.004	RHONE ALPES ARGENT	Dépollution et recyclage
Cartouches et toner	2	+ 13%	0.01	CORE LANDES PYRENEES	Dépollution et recyclage
Articles de Sport et loisirs	19	+ 47%	0.1	ENVIE 2E / ECOLOGIC	Recyclage matière et réemploi
Outillage du peintre	4	+ 28%	0.03	PENA ENVIRONNEMENT / ECODDS	Dépollution
Laine de verre	40	+ 85%	0.3	BRANGEON RECYCLAGE (33)	Recyclage matière
Laine de roche	4	+ 622%	0.03	BRANGEON RECYCLAGE (33)	Recyclage matière
ABJ / JJ	32	+ 132%	0.2	ONYX VEOLIA (33) / ECOMAISON	Recyclage matière et réemploi
	29 596	**+ 19%**	**216**		

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Fréquentation

Depuis 2019, les déchèteries disposent d'un contrôle d'accès. Les usagers doivent posséder un Semocode pour s'y rendre.



224 722
visites*

* En 2025, le système de contrôle d'accès a connu plusieurs périodes d'indisponibilité en raison de pannes matérielles ou de défauts de remontées de données.

En outre, le contrôle d'accès sur la déchèterie de Virelade n'a été opérationnel qu'en décembre 2025. De fait, la fréquentation de ce site ainsi que la fréquentation totale des déchèteries sont malheureusement incomplètes. La fréquentation totale est estimée approximativement entre 250 et 260 000 visites.

Bilan 2025 du contrôle d'accès

71% > des foyers sont venus au moins une fois en déchèterie en 2025.

6 > nombre de passages moyen par foyer et par an

537 > foyers ont dépassé le seuil des 18 passages et 1 537 celui des 1,8 tonnes

575 kg apport moyen annuel par foyer

Actualités

- Installation d'une nouvelle signalétique sur les petits flux sur l'ensemble des 7 déchèteries.
- Dynamisation des espaces de réemploi : recrutement de 2 mobilisateurs, 147 présences en déchèterie (voir p. 20)
- Opération de distribution de compost sur 5 déchèteries (voir p. 22).

Les horaires des déchèteries

Horaires d'hiver (du 15/09 au 14/06) :
Lundi de 13h30 à 17h15
Mardi au samedi de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Horaires d'été (du 15/06 au 14/09) :
Du lundi au samedi de 7h15 à 14h en continu

Déchèterie de Virelade

1er janvier

Intégration de la déchèterie de Virelade de la CDC Convergence Garonne.

1er février

Reprise de la gestion en régie et intégration de 2 agents COVED.

de février à décembre

Travaux de modernisation

Octobre

Envoi des semocode aux habitants de la CDC Convergence Garonne (rive gauche).

Décembre

Contrôle d'accès opérationnel

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Déchets acceptés en déchèteries

	SAINT-LÉON	ST GERMAIN-DU-PUCH	BÉGUEY	SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX	SAINT-LOUBÈS	VIRELADE	TRESSES (DÉCHÈTERIE)	TRESSES (PLATEFORME)
Nombre de visites	34 539	41 454	31 040	42 849	37 218	610*	18 744	18 268
Accueil des professionnels	Accès payant au 1er kilo (sauf cartons). Tous déchets acceptés sauf déchets dangereux, huile vidange, pneus, gravats, DEEE, DEA et PMCB.			non	non	non	non	non
Zone de réemploi	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	matériauthèque
Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Bois A/B	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Bois A (palettes)	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Bois Multi-REP	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Gravats	✓	✓	✓		✓	✓		✓
Ferrailles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
DEA Ameublement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
DEEE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Déchets de plâtre	✓	✓	✓		✓			✓
Plastiques durs	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Huisseries	✓	✓	✓	✓	✓			✓
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Livres	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Capsules Nespresso	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
Huiles alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Huiles de vidange	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
DDS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Piles-accumulateurs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Batteries	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Lampes-Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Cartouches et toner	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Articles Sports Loisirs	✓	✓	✓		✓			
Outillage du peintre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Laine de verre	✓	✓	✓		✓			✓
Laine de roche	✓	✓	✓		✓			✓
Articles de bricolage non thermiques / Jeux Jouets	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

** Données incomplètes, contrôle d'accès en place en décembre.*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les résultats obtenus

Synthèse globale

En100ble
Visons 100kg de moins en 2030

- 61 kg/hab
(référence DMA 2020)

Déchets ménagers et assimilés

65 587 t **+13% vs 2024**
480 kg/hab **-5% vs 2024**

Ordures ménagères résiduelles



20 298 t
148 kg/hab

Déchets alimentaires



1000 t
7 kg/hab

Textiles



755 t
6 kg/hab

Emballages et papiers



9 066 t
66 kg/hab

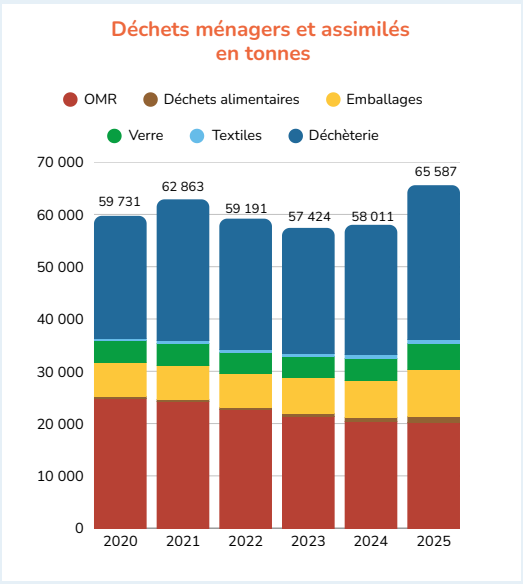
Déchèteries

29 596 t
216 kg/hab

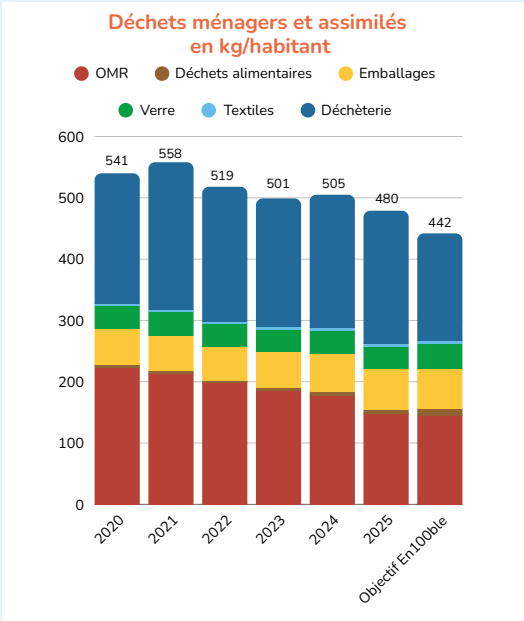
Emballages en verre



4 873 t
36 kg/hab



Depuis 2021, les déchets ménagers collectés diminuent. Les actions menées en 2025 (fin du déploiement du tri des déchets alimentaires et collecte des OMR tous les 15 jours) confirment cette tendance. Les résultats restent toutefois difficiles à comparer avec 2024, en raison de l'intégration de 13 nouvelles communes et de la déchèterie de Virelade au 1er janvier 2025 (+21 575 habitants).

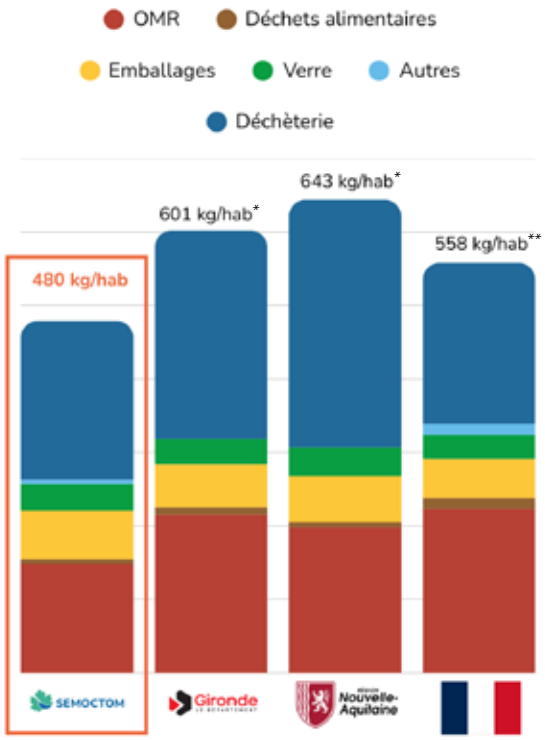


Exprimée en kg par habitant, la comparaison met en évidence une nette baisse des déchets ménagers assimilés (-25 kg/hab.) et des ordures ménagères assimilées (-29 kg/hab.) entre 2024 et 2025.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Comparaison à plusieurs échelles

Le territoire du Semoctom présente de bonnes performances en matière de production de déchets au regard des moyennes départementale, régionale et nationale, en particulier pour les OMR et les déchèteries.



*Données 2024 - Source : Chiffres repères Nouvelle-Aquitaine, données 2024, Edition 2026 ORDEC Nouvelle-Aquitaine, AREC
** Données 2023 - Source : caractérisation des déchets ménagers et assimilés. Analyse des résultats de la campagne MODECOM 2024, rapport final décembre 2025, Ecogeos.

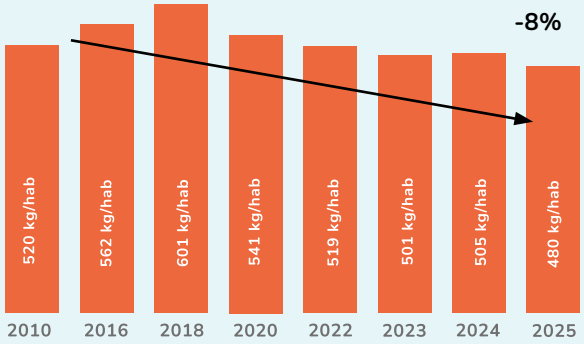
Réduction des déchets ménagers

= 8%

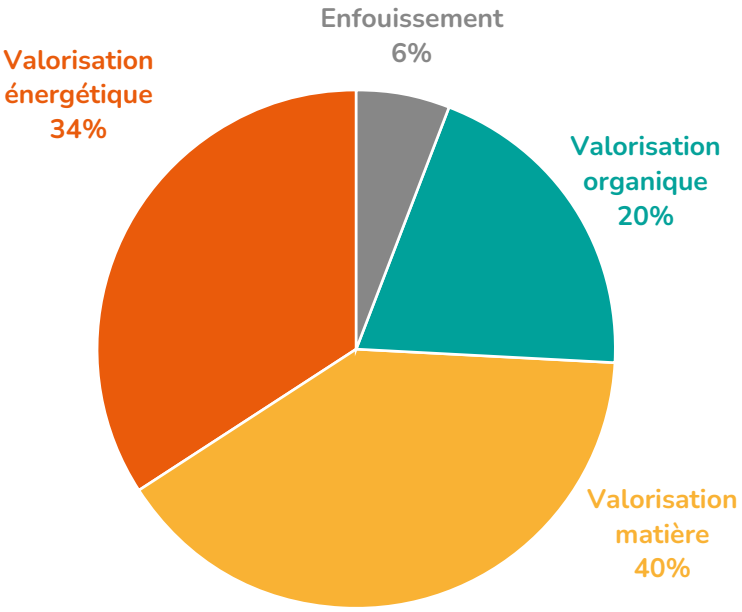
Indice de réduction des déchets

Objectif loi AGEC : -15% en 2030 (référence 2010)

Déchets ménagers et assimilés en kg/habitant



Valorisation des déchets ménagers



60%

Valorisation matière et organique

94%

Valorisation globale

Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre des déchets ménagers assimilés incluant les déchets inertes et excluant les déchets dangereux.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Synoptique des flux 2025

Collecte

Transfert

BIODÉCHETS
3 communes
17 646 habitants desservis jusqu'au 28/02/2025
Gros producteurs



Porte à porte — 359 t

BIODÉCHETS



Apports volontaires — 641 t



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

RECYCLABLES



Porte à porte — 8 990 t

RECYCLABLES
20 bornes



Apports volontaires — 75 t

VERRE
444 bornes



Apports volontaires

OMR



Porte à porte — 1 424 t — 18 705 t

OMR
19 bornes



Apports volontaires — 169 t

TEXTILES
174 bornes

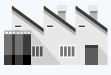


Apports volontaires



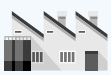
Apports dans nos 7 déchèteries 29 596 T

BOIS



CENTRE DE SUR-TRI SAINT-LÉON

ENCOMBRANTS



CENTRE DE SUR-TRI SAINT-LÉON

DÉCHETS VERTS
31 plateformes de broyage = 437 tonnes évitées



PLATEFORME DE STOCKAGE DÉCHÈTERIES

AUTRES FLUX VALORISABLES



RÉEMPLOI : 7 ESPACES DE RÉEMPLOI ET 1 MATÉRIAUTHÈQUE

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Valorisation matière **40%**
Valorisation organique **20%**
Valorisation énergétique **34%**
Taux d'enfouissement **6%**

Traitement

Valorisation

TOTAL :
65 587 TONNES TRAITÉES

1 000 t → **UNITÉ DE MÉTHANISATION ET DE COMPOSTAGE (SUEZ TERRE D'AQUITAINE - ST SELVE)**

9 066 t → **CENTRE DE TRI SPL TRIGIRONDE : 7 116 T.**

- Journaux, magazines (papiers mélangés) : **1 306 t**
- Cartons d'emballages ménagers (EMR) : **2 115 t**
- Plastiques : **1 527 t**
- Tetra-briques alimentaires : **52 t**
- Acier : **425 t**
- Aluminium : **107 t**
- Gros de magasin (papiers mélangés) **1 197 t**
- Freinte/ Recyclables non triés : **385 t**

Refus de tri 1 952 t

4 873 t → **RECYCLAGE (IZON)**

19 814 t → **INCINÉRATION (BÈGLES ET CENON) : 21 352 t (refus de tri compris)**

484 t → **ENFOUISSEMENT : 897 t (refus de tri compris)** (ISDND Lapouyade)

755 t

348 t (bois A palettes) → **EGGER**

2 640 t (bois multi-rep) → **BRANGEON RECYCLAGE AQUITAINE**

457 t (bois A/B) → **AQUITILIA**

3 150 t → **ENFOUISSEMENT ISDND LAPOUYADE**

RECYCLAGE

11 742 t → **PAPREC AGRO**

APPORTS VOLONTAIRES EN DÉCHÈTERIES

Ferrailles **1 252 t**
DEA **2 576 t**
Cartons **724 t**
Déchets de plâtre **159 t**
Livres **68 t**
Plastiques durs **641 t**
Laine de verre et roche **44 t**
Articles bricolage jeux jouets **32 t**
Huiles alimentaires **12 t**
Pneus **38 t**
Articles sports loisirs **19 t**

Remblai
Gravats **4 037 t**

Dépollution / élimination
DDS **323 t**
Huiles de vidange **70 t**
Piles accumulateurs **8 t**
Batteries **46 t**
Lampes / néons **3 t**
Radiographies **0,58 t**
Cartouches et toner **1,5 t**
Outillage du peintre **4 t**

Démantèlement / valorisation
Huisseries **69 t**
DEEE **1 132 t**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les indicateurs financiers

Données budgétaires de l'année 2025

Une situation financière très satisfaisante

L'analyse des coûts du service, basée sur la Matrice des coûts 2025, fera l'objet d'un document distinct, celle-ci n'étant pas encore validée au moment de la rédaction du présent rapport.

Ce rapport présente donc uniquement les données budgétaires 2025 issues du Compte Financier Unique (CFU).







17,6%
Taux d'épargne brut

2,8 ans
Capacité de désendettement

Ces deux indicateurs positifs permettent d'envisager un financement serein du Plan Pluriannuel d'investissement des projets structurants du syndicat (Maison Maline, réorganisation du siège administratif, etc.)

4 068 000€
Epargne brute

−

1 643 000€
Remboursement du capital

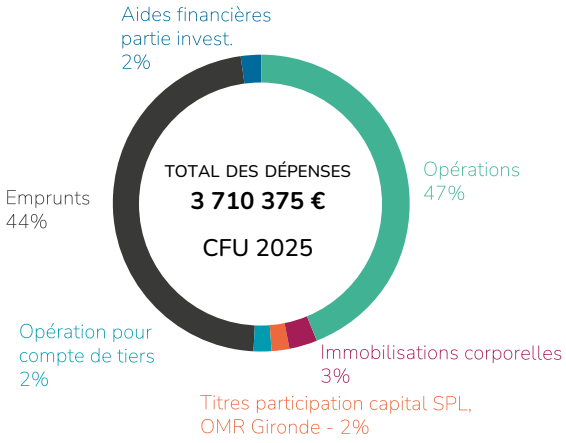
=

2 424 000€
Epargne nette

Pour en savoir plus sur les coûts du service public des déchets, découvrez notre vidéo explicative !

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Investissement
Dépenses



42%

Taux de réalisation par rapport au budget prévu*

487 527€
Projet En100ble

353 832€
Equipements (bacs, bio-seaux)

327 888€
Travaux et équipements des déchèteries

78 013€
Aides financières partie investissement

248 427€
Matériel roulant (tracteur et remorque)

167 080€
Travaux et équipements du site de St Léon

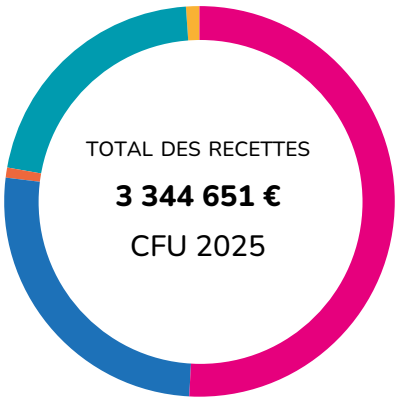
145 396€
Maison Maline

En 2025, plusieurs projets importants ont été reportés, notamment le pôle hybride de Saint-Caprais-de-Bordeaux en raison du refus de permis de construire, la plateforme des végétaux de Saint-Léon du fait de demandes complémentaires de la DREAL et enfin la station de lavage afin d'en améliorer le projet.

** Hors restes à réaliser : 328 695€*

Investissement
Recettes





51%
Dotations aux amortissements

26%
Emprunts

21%
Recettes financières

1%
Recettes pour compte de tiers

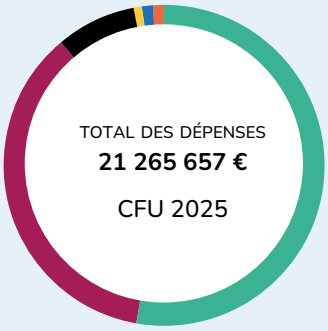
1%
Subventions

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Fonctionnement

Dépenses

78%
Taux de réalisation par rapport au budget prévu



53% Charges à caractère général

1% Autres charges de gestion courante

0,01% Charges exceptionnelles

36% Dépenses de personnel

1% Charges financières

8% Opérations d'ordre de transfert entre sections

1% Dotations aux provisions dépréciations

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 12% soit + 2,1 millions d'euros en raison notamment de l'intégration des 13 nouvelles communes de la CDC Convergence Garonne ainsi que des besoins en recrutements temporaires opérés pour l'accompagnement et la mise en œuvre du changement de fréquence de la collecte des OMR.

19 566 004€
Dépenses réelles de fonctionnement
(hors dépenses d'ordre)

Les principales dépenses*

- Collecte et traitement des déchets (dont TGAP) — **8 292 626€** — **42% des dépenses**
- Charges de personnel — **7 633 802€** — **39% des dépenses**
- Entretien parc roulant (**445 722€**), Prévention (**368 887€**), Maintenance patrimoine (**188 180€**), Charges financières (**241 527€**)... — **15% des dépenses**
- Carburant, GNR, Adblue — **836 829€** — **4% des dépenses**

** Hors dépenses d'ordre*

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Tableau des tiers (principaux prestataires)

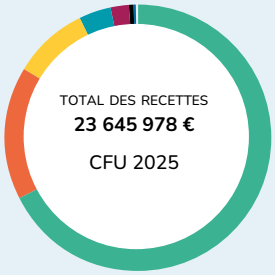
TYPES DE DÉPENSES	OBJET DES PRESTATIONS	PRESTATAIRES	MONTANT TTC	TYPE CONTRAT	DURÉE	ÉCHÉANCE
Traitement des déchets	Traitement des OMR (incinération)	SOVAL	3 393 114,21 €	Marché de prestation à BDC	2 ans reconductible 2 fois 6 mois	31/12/2027
Collecte	Prestation de collecte (OMR, collecte sélective, conditionnement de cartons)	COVED SAS	1 222 914,58 €	Marché de prestation à BDC	3 ans reconductible 2 fois 1 an	29/02/2028
Véhicules	Fourniture de carburant	PECHAVY	776 988,42 €	Marché de fourniture à BDC		
Traitement des déchets	Traitement des encombrants	SOVAL	585 443,84 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	31/12/2029
Traitement des déchets	Traitement des déchets verts	PAPREC AGRO	365 309,96 €	Marché de prestation à BDC	1 an reconductible 2 fois 6 mois	31/12/2027
Sensibilisation	Sensibilisation au tri à la source des déchets alimentaires	VOIX PUBLIQUE	339 651,06 €	Marché de prestation à BDC	6 mois	26/12/2025
Pré-collecte	Fourniture de bacs	QUADRIA	315 698,35 €	Marché de fourniture à BDC	1 an reconductible 3 fois	27/10/2026
Pré-collecte	Fourniture de bornes d'apport volontaire déchets alimentaires	EMZ ENVIRONNEMENT	216 888,81 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	20/03/2027
Traitement des déchets	Traitement DDS hors contrats ECODDS	PENA ENVIRONNEMENT	192 408,87 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	30/06/2027
Ressources humaines	Personnel intérimaire	ADECCO FRANCE	186 395,65 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	31/10/2028
Ressources humaines	Personnel intérimaire	QAPA	169 817,28 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	31/12/2028
Traitement des déchets	Traitement des gravats	GIRONDE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS	162 682,20 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	31/12/2026
Pré-collecte	Livraison, récupération, nettoyage et démantèlement des bacs	EDEA LES DETRITIVORES	136 393,34 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	28/02/2028
Véhicules	Fourniture de pièces pour véhicules	CHAUVEAU SAS	128 655,47 €	Marché de fourniture à BDC	2 ans 3 ans	28/08/2028 29/02/2028
Travaux	Travaux VRD	EUROVIA GIRONDE	107 516,32 €	Marché de travaux	6 semaines	29/09/2025
Traitement des déchets	Traitement des déchets verts	AQUITILIA SARL	80 328,16 €	Marché de prestation à BDC	1 an reconductible 2 fois 6 mois	31/12/2027
Traitement des déchets	Traitement des biodéchets	SUEZ ORGANIQUE	73 088,35 €	Marché de prestation à BDC	2 ans	31/12/2026
Véhicules	Fourniture huile moteur	ARMORINE	71 363,96 €	Marché de fourniture subséquent	4 ans	31/12/2026
Logiciels & télécom	Loyer et maintenance télésurveillance	MANGOLEASE	71 078,40 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	11/06/2026
Véhicules	Prestation de pneus	TAQUIPNEU	69 003,17 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	31/12/2027
Véhicules	Fourniture de carburant	DYNEFF SA	68 841,60 €	Marché de fourniture à BDC		
Logiciels & télécom	Abonnement, maintenance et hébergement système de géolocalisation	SIMPLICITI	54 729,97 €	Marché de prestation à BDC	2 ans	31/12/2027
Véhicules	Fourniture de pièces pour véhicules	SEMAT	46 864,44 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	28/02/2028
Equipements de protection individuelle	Fournitures EPI	CACC - PROLIANS NOUVELLE AQUITAINE	39 495,72 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	30/06/2027
Travaux	MOE Lieu hybride St-Caprais-de-Bordeaux	BYAA ARCHITECTES	37 284,23 €	Marché de prestation	2 ans	11/11/2026
Equipements de protection individuelle	Fournitures EPI	RG FRANCE / CENEVOLE DE PROTECTION	33 103,71 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	30/06/2027
Travaux	Travaux électricité	EIFFAGE ENERGIE SYSTÈME AQUITAINE	32 385,57 €	Marché de travaux	2 ans	20/02/2025
Véhicules	Fourniture de pièces pour véhicules	FAURIE TRUCKS LIBOURNE	29 590,08 €	Marché de fourniture à BDC	3 ans	29/02/2028
Travaux	MOE Lieu hybride St-Caprais-de-Bordeaux	BETEM SAS	24 616,80 €	Marché de prestation	2 ans	11/11/2026
Traitement des déchets	Traitement des gravats et prestation de conditionnement de cartons	BRANGEON RECYCLAGE	24 382,12 €	Marché de prestation à BDC	4 ans	30/06/2027 31/12/2029
Véhicules	Fourniture de pièces pour véhicules	TERBERG MATEC	23 935,31 €	Marché de fourniture à BDC	4 ans	28/02/2028
Travaux	Travaux et équipements St-Léon	BRUNAL INDUST AQUITAINE	22 395,06 €	Marché de travaux	2 mois	07/03/2025

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Fonctionnement

Recettes

102%
Taux de réalisation par rapport au budget prévu



67% participation CDC

16% soutien éco-organismes

9% redevance spéciale + facturation déchèteries, autres recettes

4% vente des matériaux recyclables

2% Subventions et autres recettes (remboursements CDC, SPL, facturation bacs)

0,7% Autres produits financiers exceptionnels

0,4% Atténuation charges de personnels

Participation des CDC
15 822 754€
67% des recettes

Vente de matériaux
1 061 280€
4,5% des recettes

Facturation en déchèterie
235 901€
1 % des recettes

Soutien éco-organismes
3 755 566€
16% des recettes

Facturation des professionnels
1 969 150€
8% des recettes

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 14 % en 2025. Malgré la baisse des prix de vente des matériaux, elles se maintiennent grâce à l'augmentation des tonnages, à la réduction de la fréquence de collecte des OMR et à l'intégration des 13 nouvelles communes. Les soutiens des éco-organismes progressent, tandis que la redevance spéciale et les contributions des entreprises diminuent en raison du départ de professionnels.

Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

MATÉRIAUX	TONNAGES VENDUS 2025	RECETTES PERÇUES 2025
Verre	4 873	62 707 €
Papier carton (5.02)	2 073	104 418 €
Cartons déchèteries (1.05)	701	48 609 €
Plastique - PET CLAIR	442	175 825 €
Plastique - PEHD	336	13 445 €
Briques alimentaires (5.03)	49	739 €
Acier	413	67 690 €
Ferrailles déchèteries	1 260	291 281 €
Aluminium	66	53 351 €
Papier graphique (JMR / 1.11)	1 292	146 706 €
Gros de magasin (1.02)	1 143	84 972 €
Huiles alimentaires	12	5 413 €
Batteries	46	21 369 €
Cartouches d'imprimantes	1 011*	101 €
Vieux bacs	53	13 658 €
TOTAL	**12 759**	**1 090 284 €**

**Nombre de cartouches, non comptabilisé dans les tonnages.*

Soutien des éco-organismes et aides publiques

Sur le fonctionnement

3 357 968 € CITEO (emballages et papiers)

158 737 € VALOBAT (PMCB)

137 127 € ECOMAISON (Mobilier et ABJ JJ)

72 761 € ECOLOGIC (DEEE et ASL)

30 550€ REFASHION (textiles, chaussures et linges de maison)

18 423 € ECO DDS (Déchets Dangereux)

170 274 € ADEME Subvention TRIBIO pour le projet En100ble

7 636 € Etat (FCTVA)

Sur l'investissement

63 000€ ADEME
Subvention
Etude collective
Bastides

464 577 €
Etat (FCTVA)

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les modes de financement du service

La fiscalité

À compter du 1er janvier 2025, un changement de mode de financement du service de gestion des déchets est intervenu pour la Communauté de communes Convergence Garonne. La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), qu'elle soit incitative ou classique, a été remplacée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)*.

En 2025, sur le territoire du Semoctom, deux fiscalités cohabitent encore, la TEOM et REOM classique (sur la CDC Rurales Entre-deux-Mers). Par régime dérogatoire numéro 1, les communautés de communes décident du mode de financement du service et appellent la fiscalité auprès des habitants selon les appels à participation votés par le Semoctom.

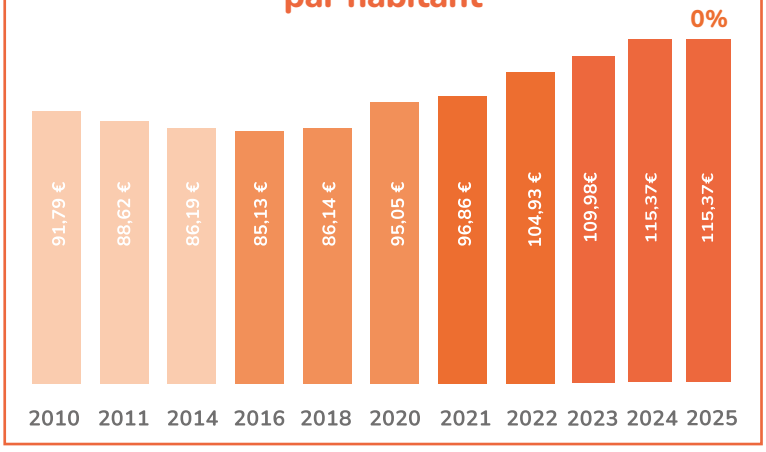


- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :** mode de financement principal du service sur l'ensemble du territoire soit 72 communes.
- **Redevance Générale (REOM) :** 16 communes

*Par la délibération du 12 juin 2024 de la CDC Convergence Garonne.

SEMOCTOM
Au 1er janvier 2025

Évolution de l'appel à participation par habitant



Montant total : 15 822 754€

En 2025, il a été décidé de ne pas augmenter le montant de l'appel à participation. Cette décision, conjuguée à la revalorisation des bases fiscales de 1,7%, a conduit à une baisse globalement généralisée des taux de TEOM votés par les CDC.

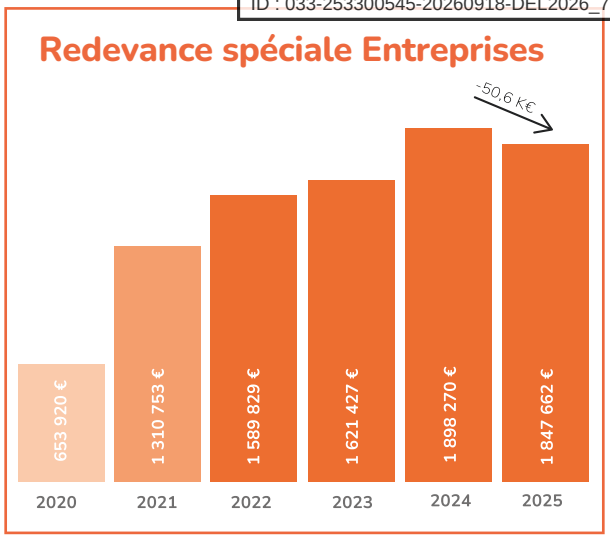
En parallèle, le montant total des appels à participation a progressé de 16 %, en raison de l'intégration des nouveaux habitants des 13 communes de la CDC Convergence Garonne au périmètre de financement du service.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

La redevance spéciale

Les recettes du budget annexe proviennent de la facturation des professionnels (redevance spéciale sur la zone TEOM et contribution des entreprises pour la zone REOM) et des facturations pour le service de collecte et traitement auprès des bâtiments communaux.

Ces contributions ont enregistré une légère diminution (-1,6 %), en raison du départ de plusieurs entreprises ayant choisi de ne plus recourir au service public de gestion des déchets, celui-ci ne répondant plus à leurs besoins en termes de fréquence de collecte.



Total

1 111 redevables

1 025 redevables à la redevance spéciale

86 redevables à la contribution des entreprises

97 communes

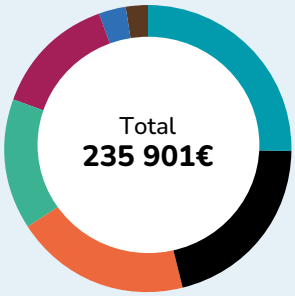
Professionnels : 1 847 662€ – Bâtiments communaux : 136 110€

Les déchèteries

Les recettes issues de la facturation des apports en déchèteries enregistrent une diminution de 11% par rapport à 2024. Le système de contrôle d'accès a connu de nombreux dysfonctionnements en 2025 (pannes matérielles, erreurs de remontées de données). En outre, le système sur la déchèterie de Virelade n'a été opérationnel qu'en fin d'année.

Répartition des recettes par déchèteries en 2025

(facturation établie en 2025)



59 896 € Saint-Léon

49 254 € Saint-Loubès

46 506 € Saint-Germain-du-Puch

34 613 € Béguey

32 816 € Saint-Caprais-de-Bordeaux

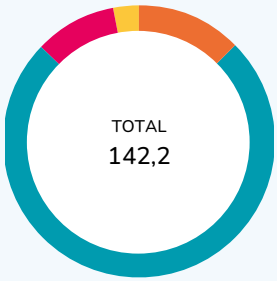
7 501 € Tresses (déchèterie)

5 315 € Tresses (plateforme)

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Les données sociales

Emplois et santé au travail



105,8 Direction Technique

14,4 Direction des ressources

17,8 Direction générale des Services

4,2 Direction prévention mobilisation

12,7
Ancienneté moyenne des agents permanents

41,5
Moyenne d'âge des agents permanents

142,2
ETP permanents

161,8
ETP en 2025

Les recrutements 2025

Transfert du personnel de la CDC Convergence Garonne :
7 agents dont une agente en charge de la facturation des apports en déchèteries, un agent en charge de la qualité de service et de la gestion des données, une chargée de relation aux professionnels, une assistante de direction RH et prévention, une agente de livraison des équipements, une agente en charge de la facturation de la redevance spéciale, une chargée de missions.

Transfert du personnel de COVED Environnement :
3 agents dont 2 agents de déchèteries, un conducteur PL.

À la direction ressources :
1 responsable RH en création de poste, 1 assistante direction RH et prévention (en temps partagé) (poste vacant).

À la direction technique :
1 chef d'équipe CT-Transport (poste vacant), 3 agents de déchèteries (poste vacant), 1 agent de centre de tri (poste vacant), 2 conducteurs CT-Transport (poste vacant), 1 agent de nettoyage BOM polyvalent (poste vacant).

À la direction Prévention des déchets et mobilisation territoriale :
1 Assistant direction RH et prévention (en temps partagé) en création de poste, 2 agents mobilisateurs en création de poste.

À la direction générale des services :
2 agents d'accueil des publics (départ en retraite et mutation.

Les départs 2025

2 mutations : la cheffe équipe CT-Transport et un agent d'accueil.

3 départs en retraite : la directrice administrative et financière, un agent administratif, le chef d'équipe maintenance patrimoine.

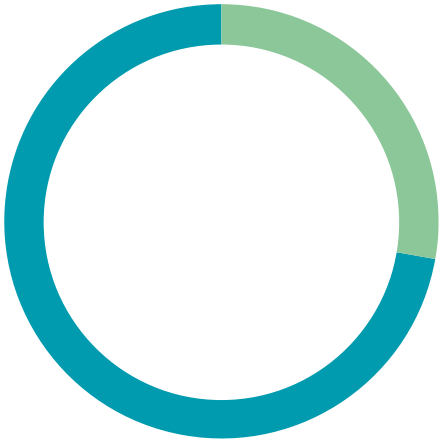
3 fins de contrat ou démission : le chargé de prévention des risques, la chargée de prévention des déchets, la directrice prévention des déchets et mobilisation territoriale.

Disponibilité : une assistante de direction RH et prévention.



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

La parité au SEMOCTOM



72% hommes

28% femmes

Les femmes représentent **28%** des effectifs permanents du SEMOCTOM en 2025. Une augmentation constante depuis quelques années du nombre de femmes dans les métiers techniques.

Actions de prévention des risques professionnels

- Mise à jour en continu du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).
- Suivi du PAPRIPACT (plan d'action de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail).
- Etablissement de protocoles de sécurité avec les fournisseurs du SEMOCTOM.
- Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposé par le CDG 33.
- Essais et évaluations d'amélioration des équipements de protection individuelle (EPI), ainsi que tests de vêtements adaptés à la période estivale.
- Mise en place des règles de sécurité d'accès au centre de sur-tri, en limitant les risques liés à la circulation des véhicules et garantir la protection des piétons.
- Actions de sensibilisation : causeries sécurité, affichages SST, fiches accident.
- Livret d'accueil des agents.

Projets 2026

Santé Sécurité

- Construction d'un système complet de formation sécurité et d'intégration des nouveaux agents. Cette démarche s'inscrit dans une politique de prévention, de sécurisation des postes et de développement des compétences au service de la qualité du service public et du bien-être au travail.
- Intégration de deux nouvelles actions de formation à destination des agents : Formation Premiers Secours en Santé Mentale qui s'inscrit dans le dispositif de sensibilisation en santé mentale encouragé dans la fonction publique. Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique visant à prévenir les troubles musculosquelettiques et à renforcer les pratiques de manutention et de travail en sécurité.
- Amélioration des EPI et mise à disposition des vêtements d'été pour le confort des agents.

Action sociale

- Grande campagne sur le CNAS et accompagnement individuel des agents.
- Sensibilisation sur la protection sociale complémentaire plus forte pour les nouveaux titulaires.

Dialogue social

- Elections professionnelles
- Échange continu et préparation systématique des comités sociaux territoriaux avec les représentants du personnel.
- Révision des lignes directrices de gestion
- Travail de réexamen du RIFSEEP

Projet En100ble

- Recrutement de 2 mobilisateurs pendant 8 mois ayant pour objectif d'interagir directement avec la population pour encourager et faciliter la réduction des déchets.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE

Lexique

A

ABJ : Articles de Bricolage et Jardin
AGEC (Loi) : Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire
ASL : Articles de Sport et Loisirs
AV : Apport Volontaire

B

BAV : Borne d'Apport Volontaire
BDC : Bon de Commande
BOM : Benne à Ordures Ménagères

C

CA : Communautés d'Agglomération
CCES : Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi
CDC : Communautés de Communes
CDG : Centre de Gestion
CDT : Centre De Tri
CFU : Compte Financier Unique
CNAS : Comité National d'Action Sociale
CSR : Combustible Solide de Récupération
CT : Centre de Transfert

D

DDS : Déchets Dangereux Diffus
DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

E

EMR : Emballages Ménagers Recyclables
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPI : Equipement de Protection Individuel
ERP : Etablissement Recevant du Public
ESS : Economie Sociale et Solidaire
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FCTVA : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

G

GM : Gros de Magasin
GNR : Gazole Non Routier

I

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

J

JJ : Jeux Jouets
JMR : Journaux Magazines Revues

M

MWh : Mégawattheure

O

OM ou OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

P

PAP : Porte-à-porte
PAPRIPACT : Plan d'Action de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
PAV : Point d'Apport Volontaire
PCDA : Point de Collecte des Déchets Alimentaires
PE : Polyéthylène
PEHD : Polyéthylène Haute Densité
PET : Polytéréphtalate d'éthylène
PL : Poids Lourds
PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PMCB : Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment
PP : Polypropylène

R

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REP : Responsabilité Elargie du Producteur
RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RH : Ressources Humaines
RS : Redevance Spéciale

S

SAV : Service Après-Vente
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SPL : Société Publique Locale
SPPGD : Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SST : Santé Sécurité au Travail

T

T : Tonnes
TECV (Loi) : Transition Energétique pour la Croissance Verte
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

U

UIOM : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères
UVE : Unité de Valorisation Energétique

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 033-253300545-20260918-DEL2026_77-DE



Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
9 route d'Allegret 33670 Saint-Léon

Rapport présenté par Monsieur Jean-François AUBY,
Président du SEMOCTOM en Comité Syndical le 17 septembre 2026.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995, et au décret d'application n°2015 -1827 du 30 décembre 2015

www.semoctom.com